



Probleme service apres vente d'un televiseur

Par **sylvain31**, le **01/09/2015** à **17:24**

bonjour , je possede un televiseur xxxxxx acheté le 22/05/2015 au prix de 2599 euros ref(55pus9109). il s'avere qu 'il y'a un probleme de son , le revendeur est venu constater le probleme puis m'a dirigé vers le sav xxxxxx car il ne pouvait rien faire. j'ai contacté le sav xxxxxx il y a de cela 5 semaines et depuis je n'ai pas de nouvelles , personne ne bouge. que dois je faire? merci de votre aide

Par **Portalis-25**, le **02/09/2015** à **09:42**

Bonjour, essayé de relancer le sav

Si vous n'avez toujours pas de réponse, il faudra jouer la carte de la garantie légale de conformité pour faire avancer les choses. Pour cela il faudra envoyez une lettre recommandé avec accusé de réception,

voici un modèle

<http://www.legavox.fr/blog/portalis-25/lettre-type-pour-faire-jouer-18521.htm>